



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Masseurs kinesitherapeutes

Question écrite n° 50767

Texte de la question

M Fabien Thieme attire l'attention de M le ministre delegue a la sante sur la revendication du Syndicat national des masseurs-kinesitherapeutes concernant la creation d'un conseil de l'ordre des kinesitherapeutes. Il lui demande quelle suite il entend donner a cette demande.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement a recemment depose sur le bureau de l'Assemblee nationale un projet de loi relatif a l'organisation de certaines professions d'auxiliaires medicaux. Ce projet vise a mettre en place des instances juridictionnelles chargees de veiller au respect des regles d'exercice professionnel qui, a l'issue du vote de la loi, seront instituees par voie reglementaire apres concertation avec les professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Thieme Fabien](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50767

Rubrique : Professions paramedicales

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 décembre 1991, page 4898